HANDBALL
CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL 2018/2019

Le championnat promotionnel a été mis en place pour favoriser la pratique de plusieurs équipes simultanément sur un même site, ceci afin de limiter les temps de pause, favoriser l'esprit de convivialité…

Le protocole de déroulement du promotionnel est celui de l'échiquier (se référer aux règlements nationaux sports-collectifs article 3).

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille d'engagement via Usport, validée par le délégué CSN, peuvent prendre part à une rencontre.

Nombre de joueurs	6 x 6 : 5 pour débuter un match Mini : 8 pour commencer le tournoi Maxi : 10 pour la durée du tournoi
Sur-classement	2 maxi avec certificat médical
Terrain	Terrain de Hand
Tracés et équipements spécifiques	Aucun tracé spécifique Buts : 3 m x 2m avec filets
Ballons	T1 pour les Minimes Filles T2 pour les Minimes Garçons et Cadets, Cadettes/Juniors Filles T3 pour les Juniors Garçons
Temps de jeu	Minimes : 3 x 4' Cadets : 3 x 5' Juniors : 3 x 5' Entre chaque période, pause de 1 minute (équivalent à 1 temps mort) ☛ Temps de jeu non décompté
Changements	Aucun changement possible durant les temps de jeu, sauf en cas de blessure. Tous les joueurs doivent entrer en jeu dans une des 3 périodes.
Temps mort	Le temps mort est représenté par les pauses entre chaque période. Plus de temps mort d'équipe.
En cas d'égalité à l'issue d'un tour de la phase échiquier ou de poule	les équipes sont départagées en tenant compte dans l'ordre : 1. des points acquis lors des rencontres les ayant opposées 2. du goal-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées. 3. du goal-average général 4. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entrainé une exclusion définitive du terrain (par ex : carton rouge) 5. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (par ex carton jaune ou exclusion temporaire) 6. de la meilleure attaque 7. de la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur. Ces différents critères s'appliquent dans l'ordre sans jamais revenir au critère précédent
En cas d'égalité à l'issue d'un match de ¼, ½ finales et finales ou matchs de classement	- Avant les jets de 7 mètres, pendant une pause de 5 minutes, chaque équipe désigne à l'arbitre, les 5 joueurs habilités qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire. Pour chaque série de jets de 7 mètres, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre. Les gardiens de but peuvent être sélectionnés et remplacés librement ainsi

	que les joueurs blessés. Les arbitres déterminent le ballon, le but et font le tirage au sort. Le gagnant décide de débuter ou non. - En cas d'égalité après les 5 tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de 7 m pour laquelle commence l'équipe, qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs. Pour cette deuxième série : - Chaque équipe désigne 5 joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la 1ère série peuvent être à nouveau désignés. - À nb de tireurs équivalent, dès qu'une équipe prendra l'avantage, elle sera déclarée vainqueur. - Si, à l'issue de cette 2nde série, les équipes sont toujours à égalité, on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique.
Règles spécifiques à cette pratique	▪ Utilisation de la colle : La colle est interdite dans les **tournois promotionnels MF et MG.** Pour les autres catégories (CJF, CG, JG) et dans les 2 filières, seule l'utilisation de la colle blanche pour la manipulation du ballon est autorisée. Attention : les municipalités interdisent, de plus en plus, l'utilisation de la colle (même blanche) dans leurs gymnases. Merci de respecter cette interdiction municipale et, par conséquent, l'organisateur. ▪ Attribution des points : • Match gagné : 3 pts • Match nul : 2 pts • Match perdu : 1 pt • Forfait ou pénalité : 0 point
Sanctions disciplinaires	- L'exclusion temporaire est de 1'30 en temps réduit comme en temps complet. Pour un même joueur, la 3ème exclusion temporaire le disqualifie pour la fin de la rencontre. Il ne peut rester sur le banc et doit se rendre en tribune. - Une disqualification sans rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 1'30. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, décider d'une suspension d'un ou plusieurs matches pour la suite du tournoi. -Une disqualification avec rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre et le suspend automatiquement pour la rencontre suivante. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 1'30 minute. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, augmenter le nombre de matches de suspension pour la suite du tournoi.

- A l'exception des modalités prévues dans les règlements particuliers, les règlements des fédérations délégataires s'appliquent aux championnats organisés par l'UGSEL

- Les cas non prévus par le présent règlement sont de la compétence de la Commission sportive nationale.